

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 16 juil. 2021

**Date d'édition:** 16 juil. 2021

**Version:** 2

Page 1/6



Powering Business Worldwide

## Redules

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

Redules

**Indications diverses:**

Selon REACH, la substance ne nécessite pas d'enregistrement.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Substance nutritive pour levure

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):**

**Eaton Technologies GmbH**

Langenlonsheim Branch

An den Nahewiesen 24

55450 Langenlonsheim

Germany

**Téléphone:** +49 6704 204-0 (Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.)

**Télécopie:** +49 6704 204-121

**E-mail:** SDB@Eaton.com

**Site web:** www.eaton.com/filtration

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Indications diverses:**

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

#### 2.3. Autres dangers

**Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Après contact avec les yeux: légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

**Description:**

Levure inactivée + Bentonite

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 16 juil. 2021

**Date d'édition:** 16 juil. 2021

**Version:** 2

Page 2/6



Powering Business Worldwide

## Redules

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

##### En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

##### En cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyen d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés:

Eau, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction

##### Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Cet article ne contient pas de substances ou mélanges dangereux susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### 5.4. Indications diverses

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Assurer une aération suffisante.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Aucune donnée disponible

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour le nettoyage:

Recueillir mécaniquement. Éviter la formation de poussière. Rincer abondamment avec de l'eau.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

#### 6.5. Indications diverses

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 16 juil. 2021

**Date d'édition:** 16 juil. 2021

**Version:** 2

Page 3/6



Powering Business Worldwide

## Redules

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

##### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

##### 8.2.2. Protection individuelle

##### Protection yeux/visage:

Lunettes à monture

##### Protection de la peau:

Protection des mains: non indispensable.

##### Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante

Appareil de protection respiratoire approprié: Dispositif de filtration (NF EN 147) P 2

##### Autres mesures de protection:

Protection corporelle: Utiliser un équipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

##### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### Aspect

**État physique:** Poudre

**Couleur:** beige - marron

**Odeur:** caractéristique

#### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 16 juil. 2021

**Date d'édition:** 16 juil. 2021

**Version:** 2

Page 4/6



Powering Business Worldwide

## Redules

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

Protéger contre: Humidité

La vapeur et les températures élevées ont une action négative sur le nombre de cellules vivantes du produit.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Cet article ne contient pas de substances ou mélanges dangereux susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë:

Absence de données toxicologiques.

#### Toxicité dermique aiguë:

Absence de données toxicologiques.

#### Toxicité inhalatrice aiguë:

Absence de données toxicologiques.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Peut provoquer des irritations en cas de contact excessif avec la peau. Peut provoquer des irritations de l'œil lors d'une introduction directe dans l'œil. Une consommation excessive de poudre de levure peut provoquer des nausées.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Dans quelques cas, une exposition répétée peut occasionner une sensibilisation qui dépend de l'intensité et la durée de l'exposition ainsi que de la fragilité de la personne. En cas de nouvelle exposition d'une personne sensibilisée, des réactions chroniques ou aiguës peuvent survenir très rapidement ou à retardement. Les symptômes typiques sont une irritation des voies respiratoires, dyspnée, toux ou autres douleurs lors de la respiration.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales:

Aucune information disponible.

#### Cancerogénité:

Aucune information disponible.

#### Toxicité pour la reproduction:

Aucune information disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Aucune information disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Aucune information disponible.

#### Danger par aspiration:

Aucune information disponible.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité aquatique:

Aucune donnée disponible

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 16 juil. 2021

**Date d'édition:** 16 juil. 2021

**Version:** 2

Page 5/6



Powering Business Worldwide

## Redules

### Toxicité terrestre:

Aucune donnée disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Éviter une introduction dans l'environnement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Accumulation / Évaluation:

Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

### 12.7. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée conformément aux directives en vigueur. Chaque producteur de déchets doit attribuer des codes de déchet CED en fonction de la branche et du processus et doit choisir le moyen d'élimination correspondant.

#### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

négligeable

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

### 14.4. Groupe d'emballage

négligeable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 16 juil. 2021

**Date d'édition:** 16 juil. 2021

**Version:** 2

Page 6/6



Powering Business Worldwide

## Redules

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

##### 15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

#### Classe risque aquatique

##### WGK:

nwg - nicht wassergefährdend

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

#### 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

#### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

#### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

#### 16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

#### 16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.